

RAPPORT FINANCIER

La certification des comptes

Conformément à la loi, le futur commissaire aux comptes devra certifier les comptes 2012 et 2011. Je vous avais indiqué au congrès 2010 que la complexité de la comptabilité générale nécessitait l'intervention d'un cabinet d'expertise comptable. Nous avons donc retenu la proposition du cabinet SYNCEA, cabinet qui intervient également auprès de la FEETS-FO. Le cabinet SYNCEA s'est spécialisé dans le domaine associatif et en particulier les organisations syndicales. Nous lui avons demandé d'intervenir sur les trois années 2012-2011-2010 correspondant au passage au nouveau plan comptable. Ce choix s'est avéré opportun puisque l'Etat a publié courant 2012 un nouveau plan comptable spécifique aux organisations syndicales qui modifie ce que nous avons mis en place. Le cabinet SYNCEA procède au basculement des saisies des trois années.

De même, nous avons pris contact avec un cabinet AUDICEOS, commissaires aux comptes, avec lequel nous passerons en début 2013 un contrat portant sur les deux dernières années. Nous veillons dès maintenant à ce que nos deux intervenants communiquent pour éviter toute surprise.

Nous ne pourrons pas éternellement conserver une double présentation pour ce rapport : d'un côté le compte d'exploitation et le bilan, auxquels la réglementation comptable nous astreint, et d'un autre côté le compte de trésorerie analytique annuel auquel vous êtes habitués. Notre expert comptable n'a pas, à la date d'écriture de ce rapport, terminé ses travaux de transfert sur le nouveau plan comptable et d'équilibre des comptes. Je vous présenterai au congrès un document permettant la passerelle entre les différents documents. Le rapport financier 2012 qui vous sera soumis en 2013 ne sera plus présenté que sous la forme réglementaire.

La vie de la permanence

Muriel a assuré la clôture de l'exercice 2011 et la comptabilité de l'exercice 2012. Le passage de la comptabilité administrative à la comptabilité générale comporte des surprises et des difficultés que nous avons gérées ensemble et qu'elle a surmontées régulièrement. Merci à elle qui n'a pas ménagé ses efforts. Elle assure également la gestion du paiement en ligne expérimenté en Ile-de-France. Cette facilité donnée aux copains entraîne pour la permanence une gestion des rentrées et des versements aux sections, représentant une masse de travail non négligeable. La généralisation du dispositif nécessitera une réflexion sur la diversité des cotisations selon les groupes et sections pour en simplifier la gestion.

L'exercice 2011

Le tableau qui vous est présenté ne s'appuie pas sur le travail de notre expert comptable. Les montants annoncés ne devraient pas cependant être modifiés en masse. Par contre, certaines imputations pourraient être modifiées. Je vous informerai au congrès des éléments qui influeraient sur la réalité de l'exercice.

Les recettes 2011 s'élèvent à 349 074,87 €, supérieures au montant porté au budget prévisionnel. Cette augmentation traduit l'excellent travail réalisé par les trésoriers dans la régularité des rentrées, effort déjà constaté en 2010. Elle entraîne la diminution logique de la ligne correspondant à la régularisation 2011 des cotisations de l'année 2010 (13 711 € contre 29 000 € prévue). Cette diminution se confirme en 2012. Le projet de budget 2013 en tient compte.

Les dépenses sont de 363 405,05 € contre 360 000 € prévues. Nous tenons donc les prévisions alors que la charge financière relative aux élections du 20 octobre 2011 n'avait pas pu être anticipée (initialement prévues en 2012 pour la CAP). Conformément à ce que le congrès avait demandé, les permanents ont veillé avec beaucoup de rigueur à réduire nos coûts de fonctionnement.

Ainsi, le compte de trésorerie présente un excédent de 2 980,12 €, alors que nous

avons supporté les frais induits par la campagne électorale.

Ces résultats ne doivent pas faire oublier les efforts nécessaires pour maintenir et faire progresser notre présence sur le terrain. Notre organisation a besoin de ses adhérents pour mener les réflexions que la situation exige, pour porter le discours et pour nous donner les moyens matériels et financiers nécessaires. Le rapport sur l'organisation de notre syndicat aborde ces questions.

Les écarts les plus sensibles entre prévisions et réalisations nécessitent des explications :

A0 - Remboursements : les projets de budgets antérieurs reprenaient très régulièrement cette prévision de dépenses pour se prémunir. Elle n'est plus mobilisée depuis plusieurs années. Elle n'est pas reprise au projet de budget 2013.

A2 - Charges : nous nous attendions à un appel de fonds de la copropriété pour travaux qui n'a pas eu lieu. Le montant réel de ce poste ressort à 10 140,00 € contre 15 000,00 € prévu.

A8 - Abonnements : la prévision 2011 a été établie par référence au projet de budget 2010 (qui s'est avéré juste mais plus élevé que d'habitude). La dépense 2011 revient dans des enveloppes plus raisonnables et conformes aux années antérieures (1 676 € en 2009).

Le total des charges de fonctionnement ressort ainsi à 41 297,13 € contre 54 000 € prévus. C'est un bon résultat qu'il faut attribuer à la vigilance de nos permanents.

B - Personnel : l'augmentation des dépenses provient de l'affectation sur l'exercice 2011 de dépenses relatives à 2012. En effet, contrairement à ce que je pratiquais, notre expert comptable nous a demandé à ce qu'une dépense soit prise en compte l'année de son engagement et non pas l'année de sa consommation (cela permet entre autre un parallélisme entre compte bancaire et comptabilité).

C - Publication : les élections à la CAP ont été avancées par l'administration. Nous n'en avons pas connaissance lors de l'élaboration du projet de budget et la dépense correspondante n'avait pas été anticipée.

D2 - Bureau national : La nécessaire réactivité du SNITPECT-FO vis-à-vis de l'actualité et des agissements de l'administration a

nécessité de revenir à un fonctionnement du bureau national sur la base d'une réunion toute les trois semaines ; cette exigence a engendré des contraintes plus fortes et un resserrement de sa composition. L'équipe plus resserrée réduit naturellement les frais de son fonctionnement qui ressort à 43 085,97 € contre 57 358,39 en 2010.

Tendances de l'exercice 2012

Au 31 août 2012, les mouvements pris en compte sur les décomptes bancaires sont en cumulé de 209 510 € en recette et 240 421 € en dépense contre respective-

ment 231 421 € et 232 605 € à la même période de l'année 2011. La situation en trésorerie n'est pas inquiétante à cette même date mais exige une accélération des rentrées de cotisations.

Cotisations 2013

Nous prenons en compte le blocage des salaires en 2012 et proposons de maintenir les cotisations au même niveau que 2012. Les résultats des exercices 2010 et 2011 nous y autorisent sans remettre en question notre capacité d'intervention. Gageons que le bilan 2012 ne vienne pas obscurcir ce bilan.

Projet de budget 2013

Il est présenté en équilibre et prévoit une provision de 20 000 € au titre des fichiers informatiques pour couvrir le marché de refonte de notre site internet et notre base de données. De même, est inscrit en dépense au poste « divers » la couverture des honoraires des cabinets d'expertise comptable et commissaires aux comptes pour 7 000 €.

Le compte d'exploitation et le bilan ont été arrêtés par le bureau national et approuvés par la commission exécutive. Je propose au congrès de prendre connaissance des comptes, approuver le rapport financier et arrêter le tableau des cotisations 2013.

Cotisations 2013

Groupes de cotisation	Grade FPE corps des ITPE	Echelons	Grade FPT Cadre d'emploi	Echelons	Grade FPE cors des IPEF	Echelons	Cotisations 2013				
							Part nationale	Timbres FO	Part locale	Total	
2	élèves						11				
3	ITPE	1-2	IT	1-2			95				
4	ITPE	3-4	IT IC CN	3-4 1	IPEF	1	143				
5	ITPE IDTPE	5-6 1	IT IP IC CN	5-6 1-2 2-3	IPEF	2-3	175				
6	ITPE IDTPE	7-8-9 2-3	IT IP IC CN	7-8-9 3-4 4-5-6	IPEF	4-5-6	201	montant fixé par l'UD*	montant fixé par la section		
7	ITPE IDTPE IC2G IC1G	10-11 4-5 1-2 1	IT IP IC CN IC CE	10 5-6 7-8 1	IPEF ICPEF	7-8 1	233				
8	IDTPE IC2G IC1G	6-7 3-4 2-3	IP IC CN IC CE	7-8 9 2-3	IPEF ICPEF	9 2-3	264				
9	IDTPE IC2G IC1G	8 5-6 4-5	IP IC CN IC CE	9 10 4-5	IPEF ICPEF	10 4-5	291				
10	DDE IC1G	HE 6	IC CE	6-7	ICPEF IGPEF	6-7	301				
11	ITPE civil ou ITPE Hors administration 1 ^{er} niveau						163				
12	ITPE civil ou ITPE Hors administration 2 ^e niveau						233				
13	ITPE civil ou ITPE Hors administration 3 ^e niveau						301				
14	Retraité ITPE	IT					63				
15	Retraité IDTPE	IP-IC		IPC	IPEF - ICPEF - IGPEF		68				

*Union départementale.

Réduction d'impôts : en 2013, vous pouvez déduire de vos impôts sur les revenus 66% des cotisations syndicales versées en 2012.

Votre charge nette n'est donc que de 34% des cotisations indiquées ci-dessus (et si vous êtes aux "frais réels", intégrez cette dépense dans ces frais).

Résultat 2011 - Budget 2013

EUROS	Réel 2010	Budget 2011	Réel 2011	Budget 2013
Charges d'exploitation				
A0 Remboursements	0,00	3 000,00	0,00	0,00
A1 Impôts, assurances	7 678,69	7 000,00	7 594,97	7 600,00
A2 Charges	12 944,61	15 000,00	10 140,00	12 000,00
A3 Téléphone	5 834,77	6 000,00	5 377,74	6 000,00
A4 Mobilier, réparations	4 175,84	5 000,00	4 891,92	5 000,00
A5 Fournitures de bureau	8 487,23	8 500,00	8 149,03	8 500,00
A6 Timbres	3 087,88	4 000,00	3 513,86	4 000,00
A7 Fichier informatique	0,00	2 500,00	0,00	20 000,00
A8 Abonnements	3 479,00	3 000,00	1 629,61	2 000,00
A FONCTIONNEMENT	45 688,02	54 000,00	41 297,13	65 100,00
B PERSONNEL	13 337,62	15 000,00	18 132,93	15 000,00
C PUBLICATIONS	38 166,41	39 000,00	64 085,62	40 000,00
D1 CE, Groupes de travail	31 632,13	35 000,00	38 354,47	38 000,00
D2 Bureau national	57 358,39	60 000,00	43 085,97	45 000,00
D3 Propagande	25 301,65	22 000,00	23 552,40	22 000,00
D4 Congrès	34 031,61	35 000,00	30 809,07	35 000,00
D6 AG des SD	10 675,31	16 000,00	15 610,74	0,00
D7 Fédérations	73 838,55	65 000,00	71 227,59	80 900,00
D ACTIONS SYNDICALES	232 837,64	233 000,00	222 640,24	220 900,00
E RISTOURNE	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers				
F1 Divers	600,00	2 000,00	500,00	7 000,00
F2 Imprévus	673,76	1 000,00	711,97	1 000,00
F3 Fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
F4 Par avance	25 000,00	0,00	0,00	0,00
F DIVERS	26 273,76	3 000,00	1 211,97	8 000,00
Charges financières				
P Intérêts des emprunts	5 209,74	5 000,00	4 655,80	4 200,00
Capital emprunts	10 827,42	11 000,00	11 381,36	11 800,00
TOTAL EMPRUNTS	16 037,16	16 000,00	16 037,16	16 000,00
Total dépenses	372 340,61	360 000,00	363 405,05	365 000
Résultats	5 240,80	0,00	2 980,12	0,00
Total général	377 581,41	360 000,00	366 385,17	365 000,00
A Cotis n	326 557,80	320 000,00	349 074,87	350 000,00
B Cotis n-1	47 274,00	29 000,00	13 711,00	10 000,00
A+B COTISATIONS	373 831,80	349 000,00	362 785,87	360 000,00
D1 Remboursement	2 700,00	3 000,00	2 100,00	3 000,00
D2 Divers	0,00	7 000,00	240,00	700,00
D3 Intérêts	1 049,61	1 000,00	1 259,30	1 300,00
D ACCIDENTELLES	3 749,61	11 000,00	3 599,30	5 000,00
E PUBLICATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes	377 581,41	360 000,00	366 385,17	365 000,00